



**HAL**  
open science

## Mode d'emploi

Justine Ancelin

► **To cite this version:**

Justine Ancelin. Mode d'emploi. Médiatiser la science en bibliothèque, 35, Presses universitaires de l'enssib, 2016, Boîte à Outils, 979-10-91281-62-1. hal-01271689

**HAL Id: hal-01271689**

**<https://hal.science/hal-01271689>**

Submitted on 10 Feb 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## Mode d'emploi, par Justine Ancelin

### Le bibliothécaire et le scientifique

L'opposition, réelle ou imaginée, entre culture scientifique et culture générale, a été mise en lumière au milieu du XXe siècle par Charles P. Snow, auteur de plusieurs conférences sur les « deux cultures », et continuellement reprise depuis, notamment par le physicien et épistémologue Jean-Marc Lévy-Leblond<sup>1</sup>.

Une même opposition imprègne l'histoire du métier de bibliothécaire. L'Ancien régime voyait cohabiter sereinement, au sein des collections privées, aussi bien des ouvrages, manuscrits et imprimés, plus ou moins précieux, que des objets d'art, et surtout, des objets de science, « curiosités naturelles » ou « machines et autres objets relatifs aux arts mécaniques<sup>2</sup> ». Mais les confiscations révolutionnaires ont changé la donne en organisant pour la première fois une répartition des collections saisies en fonction de la typologie des artefacts<sup>3</sup>. Les dépôts littéraires, à l'origine des bibliothèques publiques, ont été nettement distingués de l'histoire naturelle, la physique, la chimie, l'anatomie et la mécanique. Ce divorce survit aujourd'hui dans la distinction entre métiers du patrimoine (filiale Patrimoine scientifique, technique et naturel) et métiers des bibliothèques.

Ajoutons à cela que de nombreux guides destinés à présenter aux élèves de l'enseignement secondaire les débouchés qui s'offrent à eux proposent les métiers de la documentation prioritairement aux élèves issus des filières dites littéraires<sup>4</sup>, et que seule une infime minorité de bibliothécaires possède effectivement un diplôme en science.

Quand l'histoire de la profession a séparé la forme du fond, et le livre des sujets qu'il traite, peut-on juger cela comme un bien (la science sera ainsi traitée au même titre que n'importe quelle autre discipline) ou un mal (difficile de transmettre le goût et la connaissance d'un domaine intellectuel de plus en plus difficile à appréhender) ?

### Collections et médiation, bibliothèques publiques et universitaires : comment et pourquoi parler de science ?

L'on s'interroge aujourd'hui volontiers sur la place des sciences en bibliothèques publiques, où elles courent le risque d'être délaissées au profit d'autres thématiques. Cette tendance s'illustre dans les sujets de mémoire sur les sciences en bibliothèque municipale proposés aux élèves conservateurs de l'Enssib ces dernières années, mais aussi dans la synthèse dirigée par Francis Agostini en 1994, intitulée de manière très générale *Science en bibliothèque*<sup>5</sup>, mais qui n'aborde presque pas les bibliothèques universitaires. Comme si la question du « comment » avait expressément besoin qu'on se fût posé la question du « pourquoi », et que la question du « pourquoi » (pourquoi intégrer les sciences aux collections, pourquoi les valoriser) n'avait pas besoin de l'être pour des BU liées aux sciences « par nature »... Cet ouvrage s'est donc fixé l'objectif de départ d'aborder aussi bien la « remise de la science

<sup>1</sup>Voir notamment Jean-Marc Lévy-Leblond, *La science en mal de culture*, Paris : Futuribles, 2004.

<sup>2</sup>Instruction concernant la conservation des manuscrits, chartes, sceaux, livres imprimés, monuments de l'antiquité et du moyen âge, statues, tableaux, dessins et autres objets relatifs aux beaux arts, aux arts mécaniques, à l'histoire naturelle, aux mœurs et usages des différents peuples, tant anciens que modernes, provenant des maisons ecclésiastiques, et faisant partie des biens nationaux (15 décembre 1790). Archives nationales, F<sup>17</sup> 1207, d. 1. Édité par Cécile Robin, dans « La création des « bibliothèques publiques » : trois instructions pour fonder un champ d'intervention de l'État et réorganiser une profession (1789 – an II) », intervention lors du colloque *Les métiers du patrimoine en France : identités, formations, interrelations professionnelles au service du patrimoine XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, 12 mai 2014.

<sup>3</sup>Cécile Robin, *Au purgatoire des utilités : les dépôts littéraires parisiens (an II-1815)*, thèse de doctorat d'Histoire, Paris : université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, 2013, 957 p., dactyl. Voir notamment le chapitre IV, « Classifications et typologies. Penser la diversité des livres, des savoirs et des destinataires », p. 380 et suiv.

<sup>4</sup>Voir par exemple le site de *l'Étudiant* [en ligne] <http://www.letudiant.fr/metiers/secteur/documentation-bibliotheque/bibliothecaire.html> (consulté le 12 octobre 2014).

<sup>5</sup>*Science en bibliothèque*, dir. François Agostini, Paris : éd. du Cercle de la Librairie, 1994, 399 p.

en culture » (Lévy-Leblond) en bibliothèque publique que la « mise en culture de la science » en bibliothèque universitaire ou spécialisée.

Mais une difficulté persiste. À l'heure où les disciplines se spécialisent de plus en plus pour atteindre des niveaux de subtilité incompréhensibles des profanes, et où naît un vent de contestation lié aux dérives des « technosciences », les scientifiques connaissent un besoin de plus en plus impérieux de faire connaître leurs travaux, leurs sujets de recherche et leurs méthodes. Même si certains savants se chargent eux-mêmes de cette tâche, un nouveau métier est apparu : celui de médiateur scientifique. Cette prise de conscience d'un besoin toujours plus grand de médiation s'observe également au sein des bibliothèques de tous types. Afin de s'adapter à l'évolution des besoins et attentes des usagers, ainsi qu'au contexte actuel d'abondance et de dissémination de l'information, elles mettent en effet depuis quelques années l'accent sur la valorisation de leurs collections existantes ou de ressources virtuelles, la production de contenus propres (notamment par le biais de leur action culturelle) et le tri de l'information.

S'il s'était agi de donner des outils pour constituer et gérer des collections scientifiques, il aurait été possible de disserter longuement sur les établissements universitaires et de recherche. La documentation y est en effet particulièrement complexe, et les collègues friands de retours d'expérience. Mais c'est l'axe de la médiation qui a été choisi pour structurer cet ouvrage. Or, et le sommaire de l'ouvrage en témoigne malgré un vœu pieu de « rééquilibrage », cette évolution du métier se trouve à mon avis aujourd'hui davantage au cœur des tâches des bibliothécaires en lecture publique qu'en bibliothèque universitaire (même si cela évolue). Peut-être parce que ce sont finalement les enseignants-chercheurs eux-mêmes qui organisent la médiation des collections des BU, en les utilisant pour leurs bibliographies, en les citant dans leurs cours et en les présentant parfois à leurs étudiants ? Que l'on pardonne donc dès maintenant le moindre volume de pages consacré aux bibliothèques des établissements de recherche. Nul doute que la qualité des contributions qui y sont consacrés favoriseront un essor de la réflexion à leur sujet, et peut-être une future inversion de la tendance pour les années à venir ?

## Médiatiser les sciences, ensemble

À l'heure actuelle, les professionnels des bibliothèques ont encore peu d'expériences desquelles s'inspirer. Dix ans après le *Plan national pour la diffusion de la culture scientifique et technique*, qui appelait explicitement les bibliothèques à s'engager sur cette voie, leurs professionnels ne sont pas considérés comme des acteurs du monde des sciences, ni même du monde de la vulgarisation et de la culture scientifique.

Cette Boîte à Outils sera donc un peu particulière en ce qu'elle laissera souvent la parole à des partenaires des bibliothèques non issus de l'univers de la documentation. Car un double problème se pose : les professionnels de la médiation scientifique et de la CST fréquentent peu et connaissent mal le monde des bibliothèques, et les professionnels des bibliothèques n'ont que très peu souvent l'envie de s'impliquer vraiment dans la médiation des sciences. Est-il encore trop tôt pour un ouvrage sur la médiation des sciences en bibliothèque ? Mais si on ne met pas en lumière ces quelques exemples pionniers, d'autres établissements oseront-ils se lancer ?

Les premières contributions de cet ouvrage s'efforcent de balayer les réticences instinctives de bien des bibliothécaires, d'un point de vue à la fois théorique (O. Las Vergnas, et, dans une certaine mesure, D.-J. Benrubi) et pratique (A. Soares) : oui, les bibliothécaires ont un rôle à jouer en matière scientifique, et des formations de tous types peuvent les y aider.

Leurs missions diffèrent selon l'établissement d'exercice, comme le montre dans une deuxième partie la comparaison de la médiathèque d'agglomération de Cambrai, de la bibliothèque de biologie-chimie-physique recherche de l'UPMC et de trois bibliothèques « hors normes », considérées moins comme des modèles documentaires que dans leur rôle de tête de réseau et d'établissement-ressource en termes de médiation.

Le travail sur les collections, de livres notamment, est un point de départ à ne pas négliger, puisqu'elles demeurent le socle sur lequel s'appuient la plupart des actions menées par les bibliothèques : la

troisième partie de l'ouvrage y sera consacrée, du contexte éditorial scientifique à une première expérience de médiation par l'association À fond la science, en passant par la valorisation de collections patrimoniales dans un contexte à la fois public et de recherche au MNHN.

Mais médiatiser les sciences ne repose pas uniquement sur les collections. Aussi la dernière partie de cet ouvrage rendra-t-elle compte d'expériences susceptibles d'inspirer d'autres établissements, au quotidien comme lors d'événements ponctuels (Fête de la Science), avec des outils traditionnellement utilisés par les bibliothécaires (plans de classement, bibliographies et webographies, lectures etc.) ou plus nouveaux (conception et animation autonome d'ateliers thématiques), face au public ou via les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Il ne saurait être question de dresser un état des lieux exhaustif de la situation des sciences et de leur médiation en bibliothèques, tâche à laquelle même F. Agostini et son équipe s'étaient refusés vingt ans plus tôt. Plus qu'un *vade-mecum*, cet ouvrage souhaite être une invitation. Car être responsable de fonds scientifiques, en bibliothèque spécialisée comme en bibliothèque de lecture publique, implique à notre sens d'être non pas expert du sujet et titulaire de nombreux diplômes scientifiques, mais capable d'en comprendre les enjeux et les points saillants, et surtout, désireux de « se plonger dans les contenus pour proposer au public une sélection et une organisation du savoir qui en facilite l'accès et suscite le désir<sup>6</sup>. » Si, avant même de provoquer des réalisations abouties, nous parvenons par cet ouvrage à susciter des envies et à rassurer les bibliothécaires sur les outils à leur disposition et leurs capacités à médiatiser la science, je considérerai que nous avons accompli notre tâche.

---

<sup>6</sup>David Sandoz, *Repenser la médiation culturelle en bibliothèque publique : participation et quotidienneté*, mémoire de DCB, Villeurbanne : Enssib, 2010, p. 48.

11 065 signes (au lieu de 10 800 – 6 pages)